

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

—
Service de presse

Annexe à la
Déclaration des chefs d'État et de gouvernement
SOMMET DU G7
7-8 juin 2015
Château d'Elmau



G7 GERMANY
2015 | Schloss Elmau

Pensons à l'avenir. Agissons ensemble

Principes du G7 sur l'entrepreneuriat des femmes

- Sensibiliser les jeunes filles et les femmes à la possibilité de devenir entrepreneurs et les encourager activement à traduire leurs idées en analyses de rentabilité (en intervenant en amont, par exemple dès l'école, dans le cadre de la formation professionnelle et à l'université en privilégiant des informations ciblées).
- Lutter contre les stéréotypes de genre et développer des mesures spécifiques pour inciter très tôt les jeunes filles à s'inscrire et à terminer leurs études dans les filières de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.
- Rendre plus visible la réussite de certaines femmes entrepreneurs qui pourront jouer le rôle de modèles pour de nouvelles générations de femmes créatrices d'entreprises.
- Répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneurs, notamment en leur fournissant des informations et des compétences personnalisées, en les guidant et en les conseillant ainsi qu'en favorisant des réseaux dédiés aux femmes entrepreneurs.
- Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs aux financements, notamment à des sources alternatives de financement, de même qu'au système bancaire, aux technologies et à l'innovation ainsi qu'aux marchés nationaux et internationaux.
- Améliorer les conditions-cadres, notamment en mettant en place des politiques d'envergure pour aider à concilier vie professionnelle et vie familiale pour les hommes comme pour les femmes, y compris en proposant un congé parental et des services de garde d'enfants.

Des efforts communs pour combattre la résistance aux antimicrobiens

Le G7 soutient résolument le premier plan d'action mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la résistance aux antimicrobiens. Nous développerons ou reverrons nos plans d'action nationaux, nous les rendrons opérationnels et les partagerons et nous poursuivrons notre coopération avec plusieurs organisations et parties prenantes en mettant l'accent sur les domaines indiqués ci-dessous.

Le combat contre la résistance aux antimicrobiens doit être mené sur deux fronts : d'une part, le maintien de l'efficacité des antimicrobiens actuels et futurs, et d'autre part, la mise en œuvre d'activités de recherche et développement de nouveaux antimicrobiens, vaccins, traitements alternatifs et outils de diagnostic rapide.

- Nous sommes fermement engagés en faveur de l'approche « Une seule santé » qui couvre tous les domaines : la santé humaine et animale, l'agriculture et l'environnement. Ce concept sera à la base de nos plans d'action nationaux.
- Nous avons pour responsabilité d'améliorer la prévention des maladies infectieuses et de faire un usage plus prudent des agents antimicrobiens. À cet effet, une approche globale et des mesures concrètes sont nécessaires pour maintenir l'efficacité des agents antimicrobiens. Nous invitons d'autres pays à s'unir à ces efforts et les soutenons dans ce sens.
- Nous encouragerons en particulier une utilisation prudente des antibiotiques¹ en nous engageant à les utiliser à des fins thérapeutiques sous contrôle et conformément à la législation nationale et/ou pertinente et à la suite d'un diagnostic individuel. Nous développerons l'information et une utilisation responsable par la mise en œuvre de programmes de gestion à destination des professionnels de la santé humaine et animale ainsi que des éleveurs.
- Nous soulignons l'importance des antibiotiques pour la médecine humaine et vétérinaire qui ne devraient être disponibles que sur ordonnance ou l'équivalent vétérinaire et le fait que l'utilisation appropriée des antibiotiques contribue à diminuer la résistance aux antimicrobiens.
- Nous insistons sur la nécessité d'éliminer progressivement l'emploi des antibiotiques comme activateurs de croissance dans l'élevage en l'absence d'analyse des risques.
- Nous reconnaissons qu'il est important de développer la sensibilisation et l'information sur la prévention et le contrôle des infections ainsi que sur la résistance aux antimicrobiens parmi les professionnels de la santé humaine et animale et au sein du grand public.
- Nous devons renforcer la surveillance des typologies actuelles et émergentes de résistance aux antimicrobiens en milieu médical, vétérinaire et dans l'agriculture ainsi que dans l'environnement pour combler des lacunes de

¹ Nous prenons bonne note des différentes définitions du terme « antibiotiques » selon les pays du G7 et nous faisons ici référence aux antibiotiques qui ont une incidence sur la santé humaine.

connaissances afin de mettre en place des stratégies efficaces pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

- Nous devons stimuler l'innovation en renforçant la recherche fondamentale, la recherche sur l'épidémiologie, le développement de nouveaux antimicrobiens, de traitements alternatifs, de vaccins et de diagnostics rapides sur les lieux de soin et y donner un meilleur accès, et nous prenons bonne note de l'Examen indépendant sur la résistance aux antimicrobiens.
- Dans ce cadre, nous sommes résolus à intensifier notre dialogue avec les industries pharmaceutiques, alimentaires et de biotechnologies dont le rôle est essentiel dans le cadre de notre étroite collaboration avec l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).
- Nous appelons nos Ministres à mettre en commun leurs efforts nationaux et à organiser une réunion G7 pour promouvoir une utilisation responsable des antibiotiques par toutes les parties prenantes concernées et pour échanger les bonnes pratiques.

Action climatique

Initiative en matière d'assurance contre les risques climatiques

Une gestion efficace des risques climatiques visant à renforcer la résilience aux effets du dérèglement climatique en particulier pour les habitants pauvres et vulnérables des pays fortement exposés et à faible revenu implique une politique de prévention des risques de catastrophes naturelles, d'adaptation aux changements climatiques et d'assurance contre une partie des risques résiduels liés aux aléas naturels et aux phénomènes climatiques extrêmes.

Objectif

L'initiative du G7 a pour objectif général de stimuler la création de marchés et de solutions efficaces en matière d'assurance contre les risques climatiques et l'utilisation judicieuse de mécanismes d'assurance des populations et des biens exposés aux risques dans des pays en développement pauvres et vulnérables. Elle vient compléter les politiques d'adaptation au changement climatique et contribue aux efforts de croissance économique, de lutte contre la pauvreté et de résilience climatique.

L'initiative du G7 en matière d'assurance contre les risques climatiques vise à doter, d'ici 2020, 400 millions d'habitants de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'une couverture d'assurance directe ou indirecte contre les effets néfastes des risques liés au dérèglement climatique, en tirant notamment parti des mécanismes d'assurance risques en vigueur en Afrique, en Asie, dans les Petits États insulaires en développement, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Cette approche par le transfert des risques climatiques renforcera un environnement propice à l'assurance associé à des mesures de sensibilisation pour promouvoir l'assurabilité. L'initiative entend tirer parti de synergies avec les cadres d'action internationaux pertinents tels que la CCNUCC et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique

L'Afrique possède d'immenses ressources énergétiques renouvelables. Pourtant, la moitié des foyers sans électricité dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne. Malgré les améliorations importantes constatées récemment dans ce domaine, l'AIE estime que 645 millions de personnes en Afrique subsaharienne seront privées d'accès à l'énergie en 2030. Offrir un meilleur accès à des services énergétiques à un prix abordable en réduisant ainsi la pauvreté énergétique constitue un objectif important pour lequel un programme d'action sur les énergies propres pourrait jouer un rôle essentiel. À cet égard, le développement des sources régionales d'énergies renouvelables sur la base de toutes les ressources disponibles pourrait servir de principal moteur d'une hausse de la production énergétique en Afrique et libérer du potentiel pour l'avenir.

Objectif

L'objectif est d'améliorer l'accès aux énergies durables en Afrique d'ici 2030 en accélérant le déploiement des énergies renouvelables (solaire, éolienne à terre et en mer, hydroélectrique, biomasse et géothermique, énergies renouvelables

hors-réseau, déploiement de réseaux et de couloirs). Cette initiative vise à renforcer les initiatives déjà en vigueur et à mettre en place 10 000 MW supplémentaires de capacité installée d'énergies renouvelables d'ici 2020. Il s'agirait d'identifier et de soutenir la bancabilité des projets en matière d'énergies renouvelables en Afrique sur la base de plans d'investissement nationaux et régionaux. Il est possible de faire fond sur les programmes multilatéraux et bilatéraux existants et tout particulièrement sur le programme « Énergie durable pour tous » des Nations Unies, le programme « Couloir africain d'énergie propre » de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, les initiatives du PNUE, le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie, les programmes phares de l'Union africaine, du NEPAD, de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et de la Banque africaine de développement, y compris l'initiative de l'UA *Africa Power Vision*, l'initiative « *Power Africa* » des États-Unis et l'Initiative de financement de l'électrification (ElectriFi) de l'Union européenne. Cette initiative vise à renforcer la coordination entre les actions existantes et à souligner les domaines dans lesquels des travaux futurs sont nécessaires. Elle devrait s'inscrire pleinement dans les efforts internationaux pour garantir à tous un accès universel aux énergies propres, sûres et fiables à un coût abordable. Le G7 entend faire appel aux institutions financières existantes, à savoir les banques multilatérales de développement/les institutions de financement du développement et le Fonds vert pour le climat, et cibler les problèmes spécifiques de l'investissements privé dans les technologies climatiques, notamment les risques financiers et politiques encourus, les capacités restreintes de développement de projets locaux, un cadre réglementaire et des politiques sectorielles qui présentent des lacunes.

L'initiative inclura des instruments innovants et prévoira le renforcement des programmes existants ayant fait leurs preuves, notamment mais pas exclusivement le « laboratoire mondial d'innovation du financement pour le climat » qui contribue à l'identification et au pilotage d'instruments de financement climatique innovants afin d'orienter les investissements privés vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les pays en développement.

Méthode

Sur la base de l'engagement politique pris par le G7 d'Elmau de coordonner les efforts pour accélérer le développement de l'énergie propre en Afrique, l'Union africaine, la présidence française de la COP 21 et la présidence allemande du G7, en consultation avec d'autres pays du G7, élaboreront un plan commun pour la poursuite de l'action. Ce plan d'action sera préparé en étroite concertation avec le PNUE et la Banque mondiale et impliquera d'autres parties prenantes concernées ; il sera présenté à la réunion ministérielle sur le financement climatique qui doit se tenir à Lima pendant les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale de 2015 comme une étape décisive sur la route qui mène à la COP 21 de Paris.

Alliance pour une utilisation efficace des ressources

La consommation de ressources naturelles et la production de déchets ont augmenté au niveau mondial comme jamais auparavant. Les données disponibles indiquent qu'au XX^e siècle, l'utilisation mondiale des matières premières a augmenté près de deux fois plus vite que la population. Chaque hausse de 1 % du PIB s'est assortie d'une augmentation de 0,4 % de l'utilisation des matières premières. En outre, une grande part des matières premières utilisées comme intrants dans les économies industrielles est rejetée dans l'environnement sous forme de déchets dans l'année qui suit. Malgré un certain découplage de la croissance économique et de l'utilisation des ressources naturelles, celui-ci reste insuffisant pour faire face à la demande en expansion d'une population mondiale qui, selon les prévisions, atteindra 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050 ainsi qu'à la croissance économique rapide des pays récemment industrialisés.

Une consommation non viable des ressources naturelles accompagnée d'une dégradation concomitante de l'environnement est synonyme de risques accrus pour les entreprises découlant de la hausse des coûts des matières premières ainsi que de l'incertitude et des perturbations de la demande. Dans ce contexte, une utilisation plus efficace des ressources et une gestion durable des matières tout au long de leurs cycles de vie sont des éléments importants la protection de l'environnement et du climat, l'emploi, les prestations sociales et la croissance verte durable. L'utilisation efficace des ressources offre la possibilité d'alléger les pressions qui pèsent sur l'environnement tout en renforçant la soutenabilité, la compétitivité et la croissance de l'économie. Cela devrait faire partie de stratégies plus globales visant à favoriser une gestion durable des matières et des sociétés respectueuses du cycle de ces matières. Les décideurs politiques, les entreprises, les universitaires et les consommateurs doivent coopérer de manière constructive pour utiliser plus efficacement les ressources.

Engagement en faveur d'une action ambitieuse

Nous réaffirmons la nécessité de protéger et d'utiliser efficacement les ressources naturelles tout au long de leur cycle de vie et l'effet positif qui en résulte sur les trois dimensions d'égale importance du développement durable (économique, environnementale et sociale). Une prise de décision tenant compte du cycle de vie peut aider à renforcer l'attention portée aux ressources naturelles et/ou aux secteurs offrant un potentiel important. Nous continuerons d'adopter des mesures ambitieuses pour promouvoir une utilisation plus efficace des ressources en tirant parti des initiatives nationales et régionales existantes, notamment du plan d'action 3R de Kobe (Réduire, Réutiliser, Recycler). Ce faisant, nous renforcerons la compétitivité de nos industries, nous préserverons des emplois et nous contribuerons à la protection de l'environnement. Nous rendrons compte des progrès accomplis avant la prochaine réunion du G7.

L'Alliance du G7 pour une utilisation efficace des ressources

Nous instaurons une « Alliance du G7 pour une utilisation efficace des ressources » qui constituera un lieu d'échange et de diffusion des bonnes pratiques et de promotion de l'innovation associant le monde des affaires (Business 7) et d'autres parties prenantes, notamment issues du secteur public, d'instituts de recherche et d'universités, ainsi que des consommateurs et des membres de la société civile, sur une base volontaire et non contraignante. L'Alliance gagnera à s'appuyer notamment sur des initiatives importantes pour

l'entrepreneuriat et de réseaux de soutien. L'objectif de l'Alliance du G7 pour une utilisation efficace des ressources est de favoriser l'échange d'idées pour relever les défis de l'utilisation efficace des ressources, de partager les bonnes pratiques et des expériences et de créer des réseaux d'information.

Un ensemble d'ateliers consacrés aux bonnes pratiques constituera le point de départ de ce processus. Les thématiques suivantes pourraient être abordées dans les ateliers organisés dans le cadre de l'Alliance du G7 pour une utilisation efficace des ressources :

- Initiatives pour l'entrepreneuriat et bonnes pratiques (en collaboration avec Business 7)
- Stratégies de création de conditions générales favorables
- Outils, données et concepts pour une prise de décision fondée sur le cycle de vie des ressources, et méthodologies pour une utilisation efficace des ressources
- Symbiose industrielle, c'est-à-dire l'échange de services, services collectifs et ressources dérivées entre les secteurs industriels, notamment dans des villes écoindustrielles
- Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) notamment par des outils concrets
- Approches stratégiques et bonnes pratiques dans des secteurs spécifiques
- Achats et produits durables, marchés publics verts, chaînes d'approvisionnement locales et prise en compte de l'utilisation efficace des ressources dans les décisions des organismes publics
- Économies circulaires, conception écologique, économies collaboratives et remanufacturing
- Promotion de la recherche et de l'innovation en matière d'utilisation efficace des ressources et prise en compte de cette préoccupation dans l'éducation et la formation
- Activités pertinentes dans les instances et les organisations internationales
- Expérience tirée de la coopération bilatérale avec des pays en développement et modalités possibles de collaboration et de soutien du G7
- Possibilité de remplacer des ressources non renouvelables par des ressources renouvelables durables

L'Alliance du G7 pour une utilisation efficace des ressources organisera des ateliers au moins une fois par an sous la conduite de la présidence en exercice. Le recours à des ateliers virtuels et vidéo-conférences est encouragé pour en optimiser les avantages tout en limitant les frais de déplacement et les ressources mises en œuvre.

Renforcement de la coopération internationale

Les travaux sur l'utilisation efficace des ressources peuvent bénéficier de la coopération renforcée avec des organisations internationales déjà actives dans ce domaine. Nous invitons donc le Panel international pour la gestion durable des ressources du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à

préparer un rapport de synthèse mettant en évidence les possibilités et solutions les plus prometteuses en matière d'utilisation efficace des ressources dans les pays industrialisés comme dans les économies de marché émergentes et dans les pays en développement. Ce rapport de synthèse devra faire fond des travaux existants et des principales conclusions du Panel international pour la gestion durable des ressources et d'autres organisations internationales, telles que l'OCDE et le PNUE, et tenir compte des processus internationaux pertinents tels que le Cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables. La remise du rapport de synthèse devrait intervenir d'ici au second semestre 2016. Par ailleurs, nous invitons l'OCDE à mettre au point des lignes directrices pour compléter ce rapport.

Plan d'action du G7 pour lutter contre les déchets marins

Principes généraux

Les pays du G7

- s'engagent à améliorer leurs systèmes nationaux, dans le cadre d'un des objectifs principaux du plan d'action visant à prévenir, à réduire et à éliminer les déchets marins, notamment au moyen des actions prioritaires énoncées ci-dessous ;
- reconnaissent que l'aide internationale au développement et les investissements sont importants pour lutter contre les déchets marins et les encouragent ;
- soutiennent le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux ou régionaux de réduction des déchets déversés dans les eaux intérieures et côtières et voués, en dernier ressort, à se transformer en déchets marins, ainsi que les plans d'élimination des déchets actuels ;
- échangent des bonnes pratiques, en particulier avec des pays en développement, et encouragent à lancer un appel à l'action similaire dans d'autres enceintes internationales ;
- reconnaissent que l'utilisation des plates-formes et des outils de coopération existants, lorsqu'ils sont disponibles, permettra de réduire les doubles emplois et de tirer parti des progrès réalisés (notamment le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres ou le Partenariat mondial sur les déchets marins ainsi que les conventions et plans d'action concernant les mers régionales) et invitent par conséquent à y avoir recours ;
- entendent promouvoir un changement de comportement de la part des personnes comme des entreprises au moyen de la sensibilisation du public et de l'éducation pour traiter le problème des déchets marins ;
- reconnaissent le caractère crucial de la prévention dans une solution à long terme du problème des déchets marins et la lutte contre ce phénomène et le rôle important des industries et des consommateurs pour la réduction des déchets .
- reconnaissent que des actions d'élimination des déchets sont tout à fait nécessaires du fait des quantités importantes de déchets déjà présents dans le milieu marin ;
- soutiennent l'utilisation d'une large gamme d'outils et d'instruments disponibles, notamment d'incitations économiques, d'instruments fondés sur le marché et de partenariats public-privé pour aider à la mise en œuvre d'actions visant à lutter efficacement contre les déchets marins.

Actions prioritaires contre les sources d'origine terrestre

- améliorer les systèmes nationaux de gestion des déchets, diminuer la production des déchets et promouvoir la réutilisation et le recyclage ;
- prendre en compte les activités de gestion des déchets dans le cadre de l'aide internationale au développement et des investissements et soutenir la mise en œuvre de projets pilotes le cas échéant ;
- rechercher des solutions durables et économiques pour réduire et prévenir les déchets liés aux eaux usées et aux eaux de ruissellement, notamment les microplastiques qui pénètrent le milieu marin ;

- favoriser les incitations et autres instruments pertinents pour restreindre l'utilisation de produits jetables à usage unique et d'autres produits qui altèrent le milieu marin ;
- encourager les entreprises à développer des emballages durables et à supprimer certains ingrédients des produits pour obtenir des bénéfices écologiques, par exemple par l'élimination progressive volontaire des microbilles ;
- promouvoir les bonnes pratiques sur l'ensemble de la chaîne de fabrication et de valeur des plastiques, de la production au transport, avec notamment pour objectif une perte zéro de granules.

Actions prioritaires d'élimination des déchets marins

- identifier les zones d'accumulation de déchets marins et établir une plate-forme d'échange d'expériences en matière d'élimination des déchets marins des plages, des berges, des fonds marins, de la surface de la mer et des colonnes d'eau, des ports et des voies navigables intérieures ;
- soutenir les actions d'élimination des déchets là où ceux-ci constituent une menace pour des écosystèmes marins fragiles, dans le respect de l'environnement, en prenant en compte la dimension socio-économique, y compris la rentabilité, et en ayant ainsi recours aux meilleures techniques disponibles et aux meilleures pratiques environnementales et en associant des partenaires chaque fois que possible ;
- examiner et analyser les données liées à l'élimination des déchets pour soutenir et cibler les actions de sensibilisation, les choix de mesures et d'autres moyens de prévention des déchets marins.

Actions prioritaires contre les sources d'origine marine

- s'employer à optimiser la quantité de déchets déversés dans les installations portuaires de collecte et correctement éliminés conformément à l'Annexe V de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) ;
- identifier les solutions pour traiter les principaux déchets issus de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture susceptibles de s'ajouter aux déchets marins et mettre en œuvre des projets pilotes, en tant que de besoin (notamment des systèmes de consigne, des accords volontaires et la valorisation des produits en fin de vie), en tenant compte de l'expertise de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) .

Actions prioritaires en matière d'éducation, de recherche et de sensibilisation

- promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation pour induire un changement de comportement individuel à même de réduire la quantité de déchets déversés dans l'environnement, les eaux intérieures et les mers ;
- soutenir la mise en place d'une surveillance harmonisée au niveau mondial des déchets marins et la normalisation des méthodes, des données recueillies et de leur évaluation ;

- soutenir les efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organisations pour aider à la compréhension des sources, des trajets et de l'impact des déchets marins ; et
- soutenir et préconiser de nouvelles initiatives de recherche pour traiter le problème des déchets marins.

Une approche plus globale de la sécurité alimentaire et du développement de la nutrition

Nous demeurons fermement déterminés à éliminer la faim et la malnutrition. Nous soutenons par conséquent les efforts déployés actuellement en faveur d'un programme ambitieux de développement pour l'après-2015 et nous prévoyons d'inscrire dans ce cadre notre engagement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Dans le cadre d'un vaste effort impliquant nos pays partenaires et des acteurs internationaux et dans une volonté de contribuer de manière significative au programme de développement pour l'après-2015, nous nous donnons pour objectif de faire en sorte que, d'ici 2030, 500 millions d'habitants des pays en développement ne connaissent plus ni la faim ni la malnutrition.

Comme il est indiqué ci-dessous, l'approche globale du G7 vise à contribuer à la lutte contre la faim et la malnutrition. Nous chercherons à couvrir un large champ d'interventions, notamment en accordant une attention accrue au renforcement de l'efficacité et des effets de l'aide au développement et en mobilisant des ressources.

Notre approche globale se fonde sur les efforts entrepris de longue date au sein du G7 en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les partenariats Alliances foncières pour le développement national (LAND) et le Pacte mondial sur la nutrition pour la croissance (N4G). Nous ferons fond sur nos partenariats déjà en vigueur avec des pays en développement et nous nous engageons à soutenir leurs orientations et leurs stratégies de développement et à y conformer notre action. Nous prenons note avec satisfaction des engagements pris par des pays partenaires dans le cadre du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) et de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

1. Un large champ d'interventions

Nous poursuivrons, pour en tirer parti, la large gamme d'interventions existantes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et nous accorderons une attention particulière aux domaines suivants :

Vers une transformation dynamique du monde rural

- C'est dans les zones rurales que la faim et la malnutrition sévissent le plus aujourd'hui. Nous nous donnons pour objectif de suivre une approche intégrée multisectorielle pour aider les zones rurales à développer leur potentiel, en mettant en particulier l'accent sur les populations rurales démunies, les petits exploitants agricoles et les exploitants familiaux. Toutefois, plus de la moitié de la population mondiale est désormais urbaine. Le monde rural, déjà en transformation, connaît des mutations démographiques et spatiales rapides. Nous travaillerons ensemble et échangerons des expériences et des idées pour comprendre plus précisément comment nous pouvons accompagner au mieux ces processus en cours pour en optimiser les aspects positifs, et en

réduire au maximum les aspects négatifs et ne laisser personne sur le bord du chemin.

- Reconnaisant le rôle essentiel des femmes et des jeunes, nous voulons les placer au cœur de cette approche globale, notamment en renforçant leur position au sein des systèmes agricoles et alimentaires et en soutenant leur participation active aux chaînes de valeur agricoles et alimentaires. Cela permettra de libérer leur potentiel entrepreneurial et contribuera ainsi à accroître les revenus familiaux, à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Nous entendons promouvoir des approches de la chaîne de valeur agricole et alimentaire qui associent les petits exploitants agricoles aux entreprises, attirent les investissements et génèrent les emplois et les revenus non agricoles qui sont si nécessaires.

Investissement responsable et agriculture durable

- Nos efforts viseront à contribuer à mobiliser des capitaux privés et à accroître leurs bénéfices pour le développement. Nous réaffirmons notre soutien à la mise en conformité de nos propres investissements d'aide publique au développement avec les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) et les Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et nous réitérons notre soutien à leur mise en œuvre rigoureuse. Nous nous attachons en outre à promouvoir la mise en conformité des investissements privés avec ces Directives et Principes dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
- La gouvernance responsable des régimes fonciers est primordiale pour favoriser un développement agricole socialement équitable et pour attirer des investissements. Nous continuerons par conséquent à soutenir nos pays partenaires dans leur mise en œuvre des Directives volontaires VGGT, nous poursuivrons les partenariats LAND en vigueur avec les pays du G7 et nous chercherons à en établir de nouveaux s'il y a lieu.
- Nous sommes préoccupés par la pression accrue qui pèse sur les ressources naturelles et nous reconnaissons clairement la nécessité de préserver et d'exploiter de façon durable les écosystèmes mondiaux. Nous convenons de faire de l'intensification durable des cultures un élément important de notre action en faveur de la sécurité alimentaire pour soutenir nos pays partenaires. Nous décidons d'intensifier nos efforts pour faire en sorte que la recherche et le développement, les nouvelles technologies et d'autres innovations et pratiques durables soient mis plus facilement à la disposition des populations rurales démunies.
- Nous sommes préoccupés par les effets négatifs des changements climatiques et d'autres facteurs de risque de catastrophe sous-jacents pour la sécurité alimentaire et la nutrition et nous nous engageons par conséquent à promouvoir les moyens d'accroître de manière durable la production, la productivité et les revenus agricoles tout en veillant à l'adaptation et au renforcement de la résilience aux changements climatiques et à la diminution des gaz à effet de serre. Nous nous engageons à promouvoir les bonnes

pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et prenons note de nouvelles initiatives, notamment de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques.

Nutrition

- Nous nous engageons à suivre une approche intégrée multisectorielle pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'atteindre les cibles mondiales de l'Assemblée mondiale de la santé agréées au niveau international pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Nous nous félicitons du Pacte mondial sur la nutrition pour la croissance et nous reconnaissons qu'il est nécessaire de continuer à développer les interventions tenant compte des enjeux nutritionnels et axées sur la nutrition.
- Nous mènerons des actions axées sur la nutrition dont l'efficacité a été démontrée pour lutter contre la dénutrition et les carences en micronutriments. Nous renforcerons aussi nos interventions tenant compte des enjeux nutritionnels dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la protection sociale, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé, l'éducation et l'amélioration des systèmes alimentaires. Nous soutenons la diversité de la production alimentaire pour des régimes plus équilibrés assurant une meilleure nutrition.
- Nous affirmons l'importance d'une approche tout au long de la vie mettant l'accent sur la nutrition des femmes en âge de procréer, des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de moins de cinq ans, en accordant une attention particulière aux 1000 premiers jours, de la grossesse au deuxième anniversaire de l'enfant.
- Nous soutenons la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action adopté lors de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2) et nous saluons les efforts continus déployés par le Mouvement multi-acteurs pour le renforcement de la nutrition (SUN) ainsi que par ses pays partenaires pour lutter contre la dénutrition. Eu égard au Pacte mondial sur la nutrition pour la croissance (N4G), nous nous réjouissons à la perspective de nous retrouver en 2016 sous la présidence du Brésil pour évaluer les progrès accomplis et la nécessité d'actions complémentaires pour atteindre les objectifs du Pacte.

Sécurité alimentaire et nutrition dans les crises et les conflits

- Nous demeurons résolus à répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des populations touchées par des catastrophes naturelles, des crises économiques et des conflits violents sociaux ou politiques.
- Nous souhaitons mieux structurer l'aide à court, moyen et long terme, dans le cadre d'une stratégie de développement globale, pour renforcer la résilience. Il est essentiel d'améliorer la transition entre les secours et le développement pour que notre action gagne en efficacité et en pérennité. Notre objectif est de renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des personnes, des communautés et des pays pour accroître leur aptitude à faire face à des chocs soudains ou à des stress chroniques.
- Des analyses globales et communes des risques serviront de base à nos interventions, chaque fois que possible, pour mieux comprendre les causes profondes de l'insécurité alimentaire et mieux y répondre.

Nous nous attacherons à ce qu'un plus grand nombre de nos interventions soient conçues pour renforcer la résilience, notamment dans des pays victimes de crises alimentaires récurrentes ou prolongées.

2. Accroître l'efficacité et les effets de l'aide au développement

- Nous réaffirmons notre volonté de mettre pleinement en œuvre les principes de Busan pour une plus grande efficacité de l'aide au développement. En particulier, nous prenons à nouveau l'engagement de soutenir les stratégies, les approches et les projets existants de nos pays partenaires, tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PIDAA), en cohérence avec lesquels nous mènerons notre action. Nous réaffirmons également notre volonté de soutenir des partenariats multi-acteurs au niveau international comme au sein de nos pays partenaires.
- Nous soutenons le CSA en tant que plate-forme la plus ouverte pour l'examen et la coordination de notre stratégie et nous nous employons à engager avec le CSA, avec d'autres organismes internationaux et organes des Nations Unies et avec des initiatives existantes, des efforts internationaux concertés en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Pour garantir la transparence, nous assurerons le suivi et nous rendrons compte des progrès accomplis, conformément aux pratiques de suivi des engagements du G7. Nous quantifierons nos engagements conformément aux résultats du processus du programme de développement pour l'après-2015, en tant que de besoin, et nous assurerons le suivi des progrès accomplis par un mécanisme approprié, sur la base des exercices précédents du G7. Nous nous emploierons à améliorer les procédures de suivi des engagements au niveau national.
- Nous augmenterons le nombre de données disponibles pour assurer le suivi de notre objectif en matière de sécurité alimentaire et en particulier de nutrition, en étroite concertation avec des organes des Nations Unies, le Rapport mondial sur la nutrition et le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN).

3. Mobiliser des ressources

- Nous comptons sur nos pays en développement partenaires pour employer efficacement leurs ressources nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Nous appelons le secteur privé à contribuer au moyen d'investissements responsables et nous invitons la société civile à s'impliquer activement. Nous sommes favorables à un emploi accru de financements durables et innovants conformément au processus d'examen du financement du développement.
- Nous constatons que nous, pays du G7, avons augmenté notre aide publique au développement en faveur de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition depuis notre engagement à L'Aquila en 2009 et nous reconnaissons le rôle d'effet de levier de l'aide publique au développement pour mobiliser d'autres ressources, notamment l'investissement privé. Nous nous engageons aujourd'hui à œuvrer avec nos partenaires pour mobiliser les ressources nécessaires afin que, d'ici 2030,

500 millions d'habitants des pays en développement ne connaissent plus ni la faim ni la malnutrition.

- Nous sommes conscients du rôle important joué par la FAO, l'OMS, le FIDA, le PAM et l'UNICEF, ainsi que par les financements des banques multilatérales de développement, par des mécanismes financiers tels que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et par des partenaires opérationnels de la société civile. Nous reconnaissons les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur la nutrition pour la croissance et nous nous emploierons à libérer les financements nécessaires disponibles.